

La photo de rue

Il s'agit de photos prises « sur le vif » dans un lieu public. Les photos impliquent une présence humaine que celle-ci soit directe ou suggérée. Elles témoignent d'une activité réelle ou supposées, ne portant pas de message à dimension sociale ou politique.

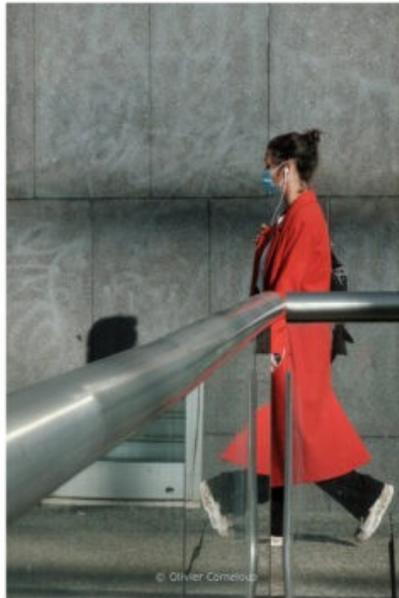


Avant de donner les recettes pour les réglages et les astuces employés pour la photo de rue, il faut se rappeler que l'essentiel est dans la captation de l'émotion dans une situation qui raconte une histoire. Dans cette recherche afin de trouver la meilleure mise scène, un autre ingrédient primordial est la patience. Toujours avoir une image à l'esprit en fonction du lieu, se mettre en situation, anticipé et être patient pour que la ou les personnes qui vont rentrer dans cette scène permettent la réalisation de la prise souhaitée.

La photo de rue est une très bonne école pour l'anticipation, la réactivité, la pertinence, la créativité, l'évaluation de ses compétences techniques.



la photo de rue basée sur l'instant : C'est l'essence même de la photo de rue, immortaliser un "moment" inhabituel dans un cadre habituel. Il peut s'agir d'un moment drôle / humoristique, émouvant, triste, espiègle.... Le photographe de rue tente alors d'apporter une touche d'extraordinaire dans l'ordinaire.



L'approche esthétique, le style artistique : C'est un courant très en vogue ces dernières années. L'idée est ici, plus que de capter un moment, de se concentrer sur l'apparence de l'image, son esthétisme, son graphisme (utilisation des ombres et des lumières, recherche de formes intéressantes, photos abstraites...)



Pour les réglages à privilégiés : il vas falloir comme toujours, connaître et être capable d'utiliser les différents modes car au niveau la réactivité dont on aura besoin, les modes semi-automatique seront à adopter en premier, le temps d'être à l'aise, avant de passer en mode Manuel :

* Le mode priorité à l'ouverture sera à privilégier dans le cas ou votre scène ne comportera pas de sujet en déplacement rapide ou bien sûr en fonction de la luminosité existante à l'heure choisie. Un réglages entre $f/5,6$ et $f/8$ est un bon départ afin de pouvoir mettre le sujet dans son environnement. Comme on le sait dans ce mode nous ne pouvons pas jouer sur obturation, sauf si vous disposez sur votre boîtier de la fonction « vit.ob min ». Vous paramétrez une vitesse minimum et l'appareil corrige les autres paramètres sans toucher bien sûr à l'ouverture. Adopter également la fonction « ISO Auto » sans oublier de régler une valeur de sensibilité max, toujours par rapport au performance de votre boîtier.



Pour les autres réglages :

* le mode autofocus est bien entendu le mode le plus réactif pour toutes les situations que vous allez rencontrer. Choisissez un AFC, autofocus en continu avec un seul collimateur. Si votre boîtier le permet, enlevez votre commande de MAP, sur le déclencheur pour l'attribuer au bouton dédié AF-On ou AF-F. Cela vous donne la possibilité de sauvegarder votre MAP sur un sujet tout en recomposant votre cadrage.

* La mesure d'exposition réglée sur Spot ou éventuellement Pondéré central, afin de capter l'ambiance lumineuse proche de votre sujet.

Pour le matériel :

Démarrer au début avec un 35mm ou un 50mm c'est bien, cela permet de ne pas être trop intrusif par rapport aux personnes tout en restant proche de l'action. Un objectif plus grand angle genre 24mm ou 14mm, vas donné l'impression au spectateur d'être aspiré dans la photo et présent dans la scène, mais nécessite surtout de se sentir à l'aise avec les personnes que vous allez photographier. Vous allez devoir apprendre à dialoguer avec votre entourage et ne pas enfreindre les codes.

Des objectifs à focales plus longues comme le 70-200mm ont l'avantage d'être polyvalents, et utilisées pour des prises plus éloignées, mais sont encombrantes, peu discret et pouvant faire peur aux passants.

Pour les codes : Comme toutes pratiques photographiques, il y à des choses à apprendre, en particulier les bonnes pratiques face aux personnes que l'on vas photographier.

* Le droit à l'image pose régulièrement problème. En pratique le droit à l'image est en conflit avec le droit d'auteur, le droit qu'a le photographe de s'exprimer par la photographie. En cas de plainte, c'est donc au magistrat de décider s'il faut donner la priorité au droit d'auteur du photographe ou au droit à l'image de la personne photographiée.

Sur le principe, on ne peut pas empêcher la prise de vue. Le droit à l'image intervient à la publication. En réalité à part dans le cas d'une diffusion qui amène un préjudice à la personne photographiée, vous avez tout à fait le droit également de diffuser les images sur Internet si vous n'êtes pas photo-journaliste ou photographe professionnel. La personne photographiée peut faire condamner la diffusion d'une photo :

- quand l'image de la personne est contraire à sa dignité
- quand la personne démontre que la diffusion lui cause « des conséquences d'une particulière gravité »

Dans tous les cas, gardez le sourire, soyez respectueux, calmez la situation , présentez votre travail, demandez la permission, proposez éventuellement l'envoi de la photo réalisée. Mais connaissez votre droit, vous avez le droit de garder cette photo.

Si vous voyagez, un droit différent s'applique dans chaque pays bien que ces principes soient largement partagés, la prise de photos dans un lieu public est très rarement interdite. Tout de même, renseignez-vous avant de partir en voyage.

* Le mode vitesse sera à privilégier de la cas de filé d'action très intéressant dans la photo de rue. Des essais seront à réaliser pour les réglages qui vont dépendre de la vitesse des différents sujets choisis. 1/30ème

